ÉTATS FINANCIERS 31 MARS 2021



450, boulevard des Bois-Francs Nord Victoriaville (Québec) G6P 1H3 Tél.: 819 758-1544 — Téléc.: 819 758-6467

grouperdl.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de LOISIR SPORT CENTRE-DU-QUÉBEC

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de LOISIR SPORT CENTRE-DU-QUÉBEC (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Lors de l'exercice précédent, l'organisme n'a pas comptabilisé une partie des salaires à payer aux employés. Selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la totalité des salaires à payer doivent être présentée au bilan dans le passif à court terme. Si la totalité des salaires à payer avait été présentée, les salaires de l'exercice courant et l'actif net non affecté au début auraient diminué de 32 531 \$ et l'excédent des produits sur les charges aurait augmenté d'autant. Les charges de l'exercice précédent auraient augmenté de 32 531 \$, l'actif net non affecté de l'exercice précédent à la fin aurait diminué d'autant et l'excédent des produits sur les charges de l'exercice précédent aurait diminué d'autant.

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits d'activités de collecte de fonds dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements devaient être apportés aux montants des produits des activités de collecte de fonds, de l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour les exercices clos le 31 mars 2021 et le 31 mars 2020, de l'actif à court terme au 31 mars 2021 et au 31 mars 2020, et des actifs nets au 31 mars 2021, au 31 mars 2020 et au 1er avril 2019. Nous avons exprimé par conséquent, une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers clos le 31 mars 2020, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.



Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Questions clés de l'audit

Exception faite des questions décrites dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune autre question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que
 celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à
 ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de
 non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie
 significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions
 volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Groupe RDL Victoriarille SENERL

Victoriaville Le 9 septembre 2021

¹ Par Joël Minville, CPA auditeur, CA



Résultats

| Pour l'exercice clos le 31 mars | 2021 | 2020 |
|--|--------------|-------------|
| PRODUITS | | |
| Subventions (annexe A) | 1 217 881 \$ | 735 750 \$ |
| Autres produits (annexe B) | 49 762 | 134 176 |
| | 1 267 643 | 869 926 |
| CHARGES | | |
| Frais d'activités (annexe C) | 667 144 | 665 424 |
| Frais d'administration (annexe D) | 320 636 | 242 766 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 3 078 | 4 165 |
| | 990 858 | 912 355 |
| EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES | 276 785 \$ | (42 429) \$ |

| | Affecté | Investi en immobi- lisations orporelles | Non affecté | 2021 Total | 2020 Total |
|--|------------|--|----------------|---------------|---------------|
| SOLDE AU DÉBUT | 35 000 \$ | 4 494 \$ | 165 347 \$ | 204 841 \$ | 247 270 \$ |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges | - | (3 078) | 279 863 | 276 785 | (42 429) |
| Investissement en immobilisations corporelles | - | 7 429 | (7 429) | - | - |
| Affectation interne | 274 702 | - | (274 702) | - | |
| SOLDE À LA FIN | 309 702 \$ | 8 845 \$ | 163 079 \$ | 481 626 \$ | 204 841 \$ |

| Situation | finar | ncière |
|-----------|-------|--------|
|-----------|-------|--------|

| Au 31 mars | 2021 | 2020 |
|--|------------|------------|
| ACTIF | | |
| ACTIF À COURT TERME | | |
| Trésorerie | 603 897 \$ | 179 139 \$ |
| Débiteurs (note 4) | 7 237 | 30 549 |
| Subventions | 2 000 | 155 119 |
| Frais payés d'avance | 5 083 | 5 083 |
| | 618 217 | 369 890 |
| PLACEMENT (note 5) | 250 000 | 10 |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6) | 8 845 | 4 494 |
| | 877 062 \$ | 374 394 \$ |
| PASSIF | | |
| PASSIF À COURT TERME | | |
| Créditeurs (note 7) | 98 759 \$ | 65 565 \$ |
| Apports reportés (note 8) | 256 677 | 103 988 |
| | 355 436 | 169 553 |
| DETTE À LONG TERME (note 9) | 40 000 | - |
| | 395 436 | 169 553 |
| ACTIF NET | | |
| ACTIF NET AFFECTÉ | 309 702 | 35 000 |
| ACTIF NET INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 8 845 | 4 494 |
| ACTIF NET NON AFFECTÉ | 163 079 | 165 347 |
| | 481 626 | 204 841 |
| | 877 062 \$ | 374 394 \$ |

| Pour le conseil d'administration : | |
|------------------------------------|------------------|
| | , administrateur |
| | administrateur |

| FILLY | dρ | tresc | rerie |
|-------|----|-------|----------|
| IIUAA | uc | | ,, ,,,,, |

| Pour l'exercice clos le 31 mars | 2021 | 2020 |
|--|------------|-------------|
| | | |
| ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT | | |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges | 276 785 \$ | (42 429) \$ |
| Ajustements pour : | | |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 3 078 | 4 165 |
| Subvention CUEC | (20 000) | |
| | 259 863 | (38 264) |
| Variation nette des éléments hors trésorerie liés au | | |
| fonctionnement (note 10) | 362 314 | (36 633) |
| | 622 177 | (74 897) |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | |
| Acquisition de placements | (250 000) | - |
| Encaissement de placements | 10 | - |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | (7 429) | (3 501) |
| | (257 419) | (3 501) |
| ACTIVITÉ DE FINANCEMENT | | |
| Augmentation de la dette à long terme | 60 000 | - |
| AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE | 424 758 | (78 398) |
| TRÉSORERIE AU DÉBUT | 179 139 | 257 537 |
| TRÉSORERIE À LA FIN | 603 897 \$ | 179 139 \$ |

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et est, par conséquent, exempté des impôts sur le revenu. Il s'agit d'un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et a pour but de faire la promotion du loisir et du sport pour la région du Centre-du-Québec.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Constation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titres de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net au cours de l'exercice.

Autres produits

L'organisme constate les produits de gestion et de Secondaire en spectacle lorsque les activités ont lieu et lorsque le reouvrement est raisonnablement assuré.

L'organisme constate les autres produits lorsqu'ils sont encaissés.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de la trésorerie, des autres débiteurs, des subventions et des placements.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des créditeurs et de la dette à long terme.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Immobilisations corporelles

Le matériel informortique est comptabilisé au coût. Il est amorti en fonction de sa durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 3 ans.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3. AFFECTATION INTERNE

Au cours des exercices précédents, le conseil d'administration avait décidé d'affecter de l'actif net non affecté un montant de 35 000 \$, dont 15 000 \$ pour secondaire en spectacle et 20 000 \$ pour les Jeux du Québec. Au 31 mars 2021, ces montants n'ont pas été utilisés.

Le 18 février 2021, le conseil d'administration a décidé d'affecter de l'actif net non affecté un montant de 49 702 \$ pour le projet des fonds de transport.

Le 8 avril 2021, le conseil d'administration a décidé d'affecter de l'actif net non affecté un montant de 225 000 \$, dont 195 000 \$ sous forme de Fonds de soutien au milieu et 30 000 \$ en ressources humaines pour les trois prochaines années financières.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affections internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

4. DÉBITEURS

| | 2021 | 2020 |
|--|------------|-----------|
| Taxe de vente et taxe sur les produits et services | 5 717 \$ | 3 236 \$ |
| Autres | 1 520 | 27 313 |
| | 7 237 \$ | 30 549 \$ |
| PLACEMENT | 2021 | 2020 |
| | | |
| Dépôt à terme, portant intérêts au taux de 1,3 %, échéant en | | |
| mars 2024 | 250 000 \$ | |

Parc-O-Mètre coop de solidarité :

| Parts sociales | - | 10 |
|----------------|---|----|

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| | | | 2021 | 2020 |
|-----------------------|-----------|--------------|----------|----------|
| | Am | nortissement | Valeur | Valeur |
| | Coût | cumulé | nette | nette |
| Matériel informatique | 45 292 \$ | 36 447 \$ | 8 845 \$ | 4 494 \$ |
| Mobilier de bureau | 32 864 | 32 864 | - | |
| | 78 156 \$ | 69 311 \$ | 8 845 \$ | 4 494 \$ |

7. CRÉDITEURS

| | 2021 | 2020 |
|--|-----------|-----------|
| Fournisseurs | 2 102 \$ | 9 206 \$ |
| Salaires et vacances | 81 740 | 38 929 |
| Retenues à la source et charges sociales | 11 521 | 14 034 |
| Frais courus | 3 396 | 3 396 |
| | 98 759 \$ | 65 565 \$ |

8. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice qui, en vertu d'affectations externes, sont destinés à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

| | 2021 | 2020 |
|--|------------|------------|
| Solde au début | 103 988 \$ | 104 932 \$ |
| Plus : Montant encaissé | 556 121 | 292 251 |
| | 660 109 | 397 183 |
| Moins : Montant constaté à titre de produits | (403 432) | (293 195) |
| Solde à la fin | 256 677 \$ | 103 988 \$ |

Le solde à la fin comprend les montants suivants : 7 000 \$ pour la journée nationale du sport et de l'activité physique, 24 322 \$ pour la mesure d'accompagnement et de soutien MCC, 19 126 \$ pour le projet MCC, 3 183 \$ pour le secondaire en spectacle, 4 064 \$ pour la mesure 1.4, 8 684 \$ pour les saines habitudes de vie et 190 298 \$ pour les fonds de transport.

Au 31 mars 2021

9. DETTE À LONG TERME

| | 2021 | 2020 |
|---|-----------|------|
| | | |
| Emprunt de 60 000 \$, déduction faite d'une aide financière | | |
| de 20 000 \$ assortie de certaines conditions, sans intérêts, | | |
| échéant en décembre 2022, garanti par le gouvernement | | |
| fédéral | 40 000 \$ | - \$ |

Les versements en capital estimatifs à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2022 - \$ 2023 40 000 \$

10. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

| | 2021 | 2020 |
|----------------------|------------|-------------|
| Débiteurs | 23 312 \$ | (17 258) \$ |
| Subventions | 153 119 | 53 399 |
| Frais payés d'avance | - | 312 |
| Créditeurs | 33 194 | (72 141) |
| Apports reportés | 152 689 | (945) |
| | 362 314 \$ | (36 633) \$ |

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs et de sa dette à long terme.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs et aux subventions.

LOISIR SPORT CENTRE-DU-QUÉBEC Notes complémentaires Au 31 mars 2021

12. ENGAGEMENT

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail venant à échéance le 31 août 2021 totalise 14 522 \$ et les versements à effectuer au cours du prochain exercice sont les suivants :

2022 14 522 \$

13. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Environ 64 % des produits de l'organisme proviennent du MEES.

| Pour l'exercice clos le 31 mars | 2021 | 2020 |
|---|--------------|-----------|
| ANNEXE A - SUBVENTIONS | | |
| Antécédents judiciaires | 1 764 \$ | 30 000 5 |
| Cycliste averti | - | 1 800 |
| Filactive et WIXX | 6 000 | 8 000 |
| Fonctionnement (MEES) | 816 635 | 510 397 |
| Journée nationale du sport et de l'activité physique | 7 000 | 7 000 |
| MEES PAFILR | 193 053 | 81 411 |
| Mesure 1.4 | 36 305 | 43 584 |
| Mesure d'accompagnement et de soutien MCC | 42 158 | 42 158 |
| Projet MCC | 47 473 | - |
| Saines habitudes de vie (mode de vie physiquement actif) | 38 797 | 2 490 |
| Soutien aux manifestations culturelles de la jeune relève amateur | 33.73. | 2 .50 |
| (J.R.A.) | - | 8 910 |
| Subvention CUEC | 20 000 | - |
| Subvention salariale temporaire aux petites entreprises | 8 696 | _ |
| Subvention subtract temporarie dux petites entreprises | 0 030 | |
| | 1 217 881 \$ | 735 750 5 |
| NNEXE B - AUTRES PRODUITS | | |
| Agenda Loisir | - \$ | 5 261 5 |
| | - ఫ | 6 950 |
| Cotisations - Ligue d'improvisation Événements - RLSCQ | - | 70 |
| • | - 2 617 | |
| Formations | 2 617 | 12 029 |
| Intérêts | 3 727 | 5 040 |
| Jeux du Québec | - | 2 700 |
| Produits de gestion | 4 772 | 6 135 |
| Rendez-vous panquébécois - Secondaire en spectacle | - | 73 288 |
| Secondaire en spectacle | 38 646 | 22 653 |
| Autres | - | 50 |
| | 49 762 \$ | |

| enseignements complémentaires our l'exercice clos le 31 mars | 2021 | 2020 |
|---|------------|---------|
| | | |
| NNEXE C - FRAIS D'ACTIVITÉS | | |
| Agenda loisir | 2 392 \$ | 1 200 |
| Cycliste averti | - | 1 825 |
| Événement RLSCQ | 5 000 | 7 898 |
| Formation | 2 468 | 12 062 |
| Jeux du Québec | 309 | 1 668 |
| Journée nationale du sport et de l'activité physique | 7 000 | 7 000 |
| Ligue d'improvisation | (1 834) | 7 160 |
| Mesure 1.4 | 36 305 | 43 584 |
| Parc-O-Mètre | 1 913 | 2 207 |
| Projet MCC | 47 473 | - |
| Redistribution - Bénévolat | - | 4 000 |
| Redistribution - Loisir culturel | 16 000 | 8 040 |
| Redistribution - MEES PAFILR | 193 053 | 84 340 |
| Redistribution - Milieu rural | 1 630 | 4 000 |
| Redistribution - Projet infrastructure | 11 500 | 8 500 |
| Redistribution - Sport | 23 800 | 9 730 |
| Rendez-vous panquébécois - Secondaire en spectacle | | 45 694 |
| Ressources humaines - Activité physique et plein air | 54 052 | 62 662 |
| Ressources humaines - Bénévolat | 11 790 | 20 038 |
| Ressources humaines - Infrastructure | 35 370 | 35 067 |
| Ressources humaines - Loisir culturel | 47 160 | 65 125 |
| Ressources humaines - Secondaire en spectacle | 23 580 | 80 154 |
| Ressources humaines - Soutien rural | 35 370 | 35 067 |
| Ressources humaines - Sport | 58 950 | 65 125 |
| Saines habitudes de vie | 38 797 | 450 |
| Secondaire en spectacle | 15 066 | 22 840 |
| Vérification antécédents judiciaires | - | 29 988 |
| | 667 144 \$ | 665 424 |
| NNEXE D - FRAIS D'ADMINISTRATION | | |
| Salaires et charges sociales | 225 913 \$ | 140 759 |
| Assurances | 3 089 | 3 119 |
| Communications | 23 557 | 14 296 |
| Cotisations et affiliations | 6 463 | 5 954 |
| Formation | 7 723 | 4 622 |
| Fournitures de bureau | 11 768 | 6 261 |
| Frais bancaires | 1 638 | 1 058 |
| Frais informatiques | 1 301 | 1 124 |
| Loyer | 25 105 | 24 857 |
| Publicité et promotion | 3 123 | 3 033 |
| Représentation et déplacements | 4 824 | 25 241 |
| Services professionnels | 6 132 | 12 442 |
| | | |